

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## **Le grand opéra**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 32 (1891), p. 97-100

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1891\\_\\_32\\_\\_97\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__97_0)

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## V.

### LE GRAND OPÉRA.

L'Opéra est le premier théâtre lyrique du monde. S'il peut arriver que les grands théâtres de Vienne, de Berlin, de Londres, de Saint-Pétersbourg arrivent exceptionnellement à réunir de meilleurs sujets, il n'en est aucun qui puisse rivaliser avec l'Opéra de Paris pour les soins donnés à l'ensemble des ouvrages ainsi qu'aux moindres détails de la représentation.

On peut déjà se faire une idée, par l'importance même du théâtre, des difficultés multiples qu'entraîne une aussi vaste exploitation, mais il nous a paru qu'on s'en rendrait un compte plus précis, en jetant un coup d'œil sur un des budgets récents de l'entreprise et principalement sur les dépenses nécessitées par chaque service(1).

Il y a là des chiffres qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs.

Année moyenne, on peut dire que les dépenses de l'Opéra s'élèvent à 3,800,000 fr., il est vrai que les recettes (y compris la subvention de 800,000 fr.) dépassent 4 millions. Il existe donc un bénéfice qui n'est pas à dédaigner. Nous reviendrons sur ce point, mais auparavant analysons le budget des dépenses, ce qui nous permettra de pénétrer dans les arcanes de l'Académie nationale de musique.

Tout d'abord, le monument lui-même, par ses immenses proportions, nécessite des frais considérables. Si en effet au point de vue architectural et extérieur, le théâtre de l'Opéra ressort des bâtiments civils, il n'en est pas de même des charges résultant de l'exploitation qui pèsent uniquement sur la direction.

Personne n'ignore que le théâtre de l'Opéra est gigantesque, mais on ne se doute guère généralement de ses véritables proportions et de tous les locaux qu'il contient. Un détail permettra de s'en rendre compte : alors que l'édifice était encore éclairé

---

(1) Nous avons trouvé les détails de ce budget dans un article fort intéressant publié par le journal *La Liberté* (numéro du 22 novembre 1890).

au gaz, les conduites et tuyaux nécessaires à l'éclairage des différentes parties du monument représentaient une longueur de plus de 25 kilomètres. Rien d'étonnant après cela si le budget affecté au *balayage seul* des salles et couloirs arrive à la somme de 36,000 fr., soit 100 fr. par jour.

Voici les autres chiffres des dépenses relatives au monument :

Entretien des bâtiments et du mobilier . . .	105,000 fr.
Entretien du chauffage. . . . .	49,000
Entretien d'éclairage. . . . .	248,000

Le directeur a à sa charge les frais d'assurances et de contributions, tant pour le monument que pour le matériel, ce qui représente une somme de 32,000 fr.

Ce n'est pas tout, la police et la sûreté sont aussi à sa charge, d'où pour le budget les chapitres suivants :

Pompiers . . . . .	24,000 fr.
Gardes de Paris . . . . .	10,000
Gardiens de la paix . . . . .	5,500

Si l'on fait un total de toutes ces dépenses, on voit que, par le fait même de l'édifice, la direction est tenue à une dépense annuelle de près de 500,000 fr., les deux tiers de la subvention.

Ajoutons à ces dépenses absolument improductives, les 280,000 fr. versés à l'Assistance publique pour le droit des pauvres et les 220,000 fr. de droits d'auteurs, la caisse des retraites prend, en outre, une somme de 20,000 fr.

Quant aux dépenses du matériel résultant de l'exploitation artistique, et par là on entend les frais d'affiches, la lecture et copie de musique, l'entretien des costumes, celui des décors, etc., leur chiffre annuel est d'environ 1,300,000 fr., et encore n'est-il pas question ici des frais de mise en scène des œuvres nouvelles, dont on parlera plus loin.

Passons au personnel :

L'administration proprement dite comprend 19 personnes, y compris le directeur, savoir : 2 secrétaires, 1 chef de la comptabilité, 1 caissier, 3 comptables, 4 préposés à la location, 2 bibliothécaires et 5 huissiers. Le chiffre des appointements et feux s'élève à 87,500 fr., dont 40,000 fr. pour le directeur.

Le contrôle est assuré par 1 contrôleur général, 7 contrôleurs, 3 inspecteurs et 31 employés : la dépense s'élève à 124,000 fr.

Le bâtiment lui-même exige 8 employés : 1 architecte, 1 inspecteur, 4 concierges et 2 ouvriers, d'où une nouvelle dépense annuelle de 140,700 fr.

Le service de la scène emploie 20 personnes : le directeur de la scène, qui est en même temps le codirecteur de l'Opéra, 2 chefs de chœurs, 4 chefs de chant, 1 souffleur, 1 répétiteur, 4 avertisseurs, 3 surveillants, 2 coiffeurs.

Chiffre des appointements et feux : 87,150 fr. sur lesquels le directeur de la scène reçoit pour sa part 20,000 fr.

Pour les artistes de chant, le budget, on le comprend, est essentiellement variable. Cependant les chiffres suivants, afférents à l'année 1887, peuvent servir de types.

4 premiers ténors . . . . .	138,000 fr.
4 seconds premiers ténors. . . . .	45,400
4 seconds ténors. . . . .	10,000
4 barytons . . . . .	178,000
3 premières basses-tailles . . . . .	83,000
3 premières basses chantantes . . . . .	37,200
5 deuxièmes basses chantantes . . . . .	21,800
4 soprani dramatiques (Falcon). . . . .	144,000
3 soprani chanteuses légères. . . . .	75,000
2 mezzo-soprano (Pages) . . . . .	16,000
3 contralti . . . . .	69,900

Ce qui représente, avec 6,700 fr. de feux, un total annuel de 831,000 fr.  
A cela il faut ajouter les chœurs qui comprennent :

15 coryphées . . . . .	38,900 fr.
85 choristes . . . . .	171,600
1 organiste . . . . .	720

Avec les feux, les chœurs coûtent 214,830 fr.

La danse est loin de coûter aussi cher que le chant. En voici la rémunération :

2 maîtres de ballet . . . . .	21,300
2 premiers danseurs . . . . .	11,000
6 seconds danseurs. . . . .	19,700
3 professeurs (hommes). . . . .	7,400
4 premières danseuses . . . . .	78,000
23 secondes danseuses . . . . .	80,000
7 danseuses mimes. . . . .	68,600
3 professeurs (dames) . . . . .	8,000

Plus, pour le corps de ballet :

24 coryphées. . . . .	36,700
65 danseurs et danseuses. . . . .	76,000

La danse et le corps de ballet représentent, avec les feux, une dépense de 385,700 fr.

Pour terminer ce qui concerne le personnel de la scène, donnons les dépenses de la figuration. Dépenses fixes : 13,300 fr. qui, ajoutées à 18,900 fr. de feux, donnent un total de 32,000 fr.

L'orchestre représente à son tour un chiffre de 302,000 fr. ainsi réglé :

1 chef . . . . .	32,000 fr.
2 seconds chefs . . . . .	9,600
96 artistes-musiciens . . . . .	260,400 (feux compris).

Reste enfin le personnel chargé de l'entretien des costumes et des décors.

Il n'y a pas moins de 56 personnes affectées aux costumes, savoir : 1 chef des costumes, 1 inspecteur du matériel, 1 magasinier, 1 commis aux écritures, 2 ustensiliers, 1 maître tailleur, 1 maîtresse couturière et 48 ouvriers ou ouvrières. Les appointements de ce personnel se montent à 167,500 fr.

Les décorations exigent 83 employés : 1 chef, 1 sous-chef et 81 machinistes, avec un budget de 238,100 fr.

Si l'on fait le total des appointements du personnel des différents services, tels qu'ils viennent d'être donnés d'après le budget d'une année récente, on arrive au chiffre de 2,300,000 fr.

Ajoutons à cela les 1,300,000 fr. environ nécessités par le matériel, et nous arrivons au chiffre de 3,600,000 fr. que l'on peut considérer comme représentant exactement les dépenses annuelles *fixes* de l'Opéra.

Mais ce ne sont pas là les seules dépenses auxquelles la direction doit faire face. Il lui faut monter des œuvres nouvelles, et pour attirer le public et pour obéir au cahier des charges qui exige au moins six actes nouveaux par an, d'opéra ou de ballet. C'est là un grand risque à courir, car il peut arriver, et c'est ce qui a eu lieu pour la *Dame de Montsoreau*, qui a exigé pour être montée, une somme de 278,000 fr., et qui n'a été jouée qu'une fois. Il est vrai que la Direction peut s'en tirer en transformant les décors et les costumes des ouvrages retirés du répertoire, droit qui n'existait pas autrefois.

Les recettes de l'Opéra se sont maintenues chaque année à un taux très élevé. On peut s'en rendre compte par le petit tableau suivant que nous empruntons au dernier Annuaire statistique de la France, en ajoutant aux recettes marquées, les 800,000 fr. qui forment chaque année le montant de la subvention de l'État.

1878. . .	4,370,570 fr.	1885. . .	3,859,032 fr.
1879. . .	3,584,005	1886. . .	3,755,899
1880. . .	3,887,444	1887. . .	3,746,078
1881. . .	4,265,839	1888. . .	3,644,376
1882. . .	4,164,582	1889. . .	4,779,670
1883. . .	3,956,790	1890. . .	3,669,161
1884. . .	3,664,137		

Si l'on veut bien considérer que les dépenses fixes de l'exploitation s'élèvent à 3,600,000 fr. et même à 3,800,000 fr., si l'on tient compte des frais nécessités pour les œuvres nouvelles, on peut voir par le tableau qui précède qu'il est certaines années où l'administration a eu de la peine à boucler son budget. D'autres ont été plus favorables, et notamment les années d'Exposition universelle. A cet égard, 1889 a dépassé toutes les espérances.

T. LOUA.